



## „Questions touchant les frontaliers“ Bâle, 25.02.2008

### Table ronde

**Modération** : Dr Anne WITSCHI

**Participants** :

- Dr. Elmar BECHTER, Landessanitätsdirektor Bregenz
- Michel FUZEAU, Préfet du Haut-Rhin
- Dr. Danielle HANSEN-KOENIG, Directeur de la Santé, Ministère de la Santé du Luxembourg
- Dr. Angelika HORNIG, Med. Direktorin Referentin "Öffentlicher Gesundheitsdienst, Infektionsschutz", Ministerium für Arbeit, Soziales, Gesundheit, Familie und Frauen Rheinland-Pfalz
- Prof. Dr. Bijan KOUROS, Stv. Leiter des Referats Gesundheitsschutz, Arzneimittel- und Medizinproduktesicherheit, Ministerium für Arbeit und Soziales Baden-Württemberg
- Dr. Gaudenz SILBERSCHMIDT, Vizedirektor, Bundesamt für Gesundheit Internationales

Dr. Anne WITSCHI : Nous avons bien vu à travers les discussions l'importance d'un échange entre les différentes régions concernant les plans pandémie respectifs. Je souhaiterais revenir sur ce que vous avez appelé le « **nomadisme médical** » ou encore « **shopping médical** », c'est-à-dire les personnes qui passent la frontière pour se faire soigner. Qu'entendez-vous par là ? Quel est le danger ? Que peut-on faire avec cette nouvelle constellation ?

Dr. Danielle HANSEN-KOENIG : Dans la préparation du plan on a pas prévu de traiter les personnes qui viendraient chercher en masse des soins, à l'exception des frontaliers. Evidemment il y a les urgences et on les traitera.

Dr. Anne WITSCHI : Comment allez-vous faire ?

Dr. Danielle HANSEN-KOENIG : Les centres hospitaliers seront sécurisés, les centres pandémies aussi pour le cas où il y aurait rush. Mais je voudrais surtout souligner l'importance de la coopération avec les pays voisins afin d'éviter justement ce nomadisme ; cela me paraît particulièrement important.

Dr. Anne WITSCHI : Existe-t-il déjà des échanges par delà les frontières ? Lesquels ? Comment pourrait-on **améliorer la communication** entre l'Autriche et la Suisse, la Suisse et la France, la Suisse et l'Allemagne, la France et l'Allemagne ?

Dr. Elmar BECHTER : En ce qui nous concerne, nous avons une fois par ans une rencontre entre fonctionnaires et professionnels de la santé au niveau régional avec le canton de St. Gallen et nous avons constitué un groupe de discussion qui se réunit deux fois par an dans le cadre de la conférence du lac de Constance.

Prof. Dr. Bijan KOUROS : Il en va de même dans le cadre de la Conférence du Rhin supérieur. Il est important de communiquer en direction des autorités et de différentes populations sur les différents points concernant les plans « pandémie ». Par exemple, il faut en particulier faire comprendre à l'opinion publique, les différentes mesures prévues dans les territoires sous mandat de la Conférence du Rhin supérieur et de la Conférence du lac de Constance, afin d'éviter le „nomadisme médical“ que vous mentionniez.. C'est à dire, que les assurés allemand, qui se rendraient en Suisse pour avoir un vaccin pré-pandémique, doivent être informés du fait que cette mesure, n'étant pas prévue dans le plan „pandémie“ allemand, ne sera pas remboursée par leur caisse d'assurance maladie. Il faut



également les informer et exposer clairement les raisons qui ont conduit à renoncer à la vaccination pré-pandémique.

Il faut faire une distinction cependant pour les frontaliers, qui habitent en Allemagne et travaillent en Suisse et sont donc assurés en Suisse. Pour ces personnes, la réglementation de l'accord de coordination sur l'accès des frontaliers à la prise en charge médicale (VO 1408/71) entre en vigueur. En cas de pandémie, il est certain qu'il peut y avoir dérogation mais le Bade-Wurtemberg n'envisage pas d'y recourir. Il faudra également informer suffisamment sur ce point.

Dr. Anne WITSCHI : Nous avons entendu au cours des discussions de cette journée que certains pays vont proposer un vaccin pré-pandémique alors que le virus pandémique n'est pas encore connu. Mais d'autres pays voisins au contraire n'ont pas prévu la vaccination pré-pandémique. Il y aura sans doute des personnes qui voudront passer la frontière pour se faire vacciner dans les pays proposant le vaccin pré-pandémique. Comment envisagez-vous cette question ?

Dr. Angelika HORNIG : Les soins hospitaliers ne poseront pas de problème. L'admission à l'hôpital se fait selon des critères précis et répertoriés. En ce qui concerne les vaccins ou les masques, le problème est que certains pays ont des stocks de vaccin pré-pandémiques et pas d'autres et c'est valable également pour les stocks de masques. C'est un défi parce que nous devons trouver sur ce point une position commune.

Dr. Anne WITSCHI : Il semblerait d'après les discussions d'aujourd'hui qu'on veuille **éviter de fermer les frontières** et de réquisitionner. Qu'en pensez-vous ?

Dr. Gaudenz SILBERSCHMIDT : Aucun de nos pays ne pourra fermer les frontières, même dans le secteur de la santé et je dirais même qu'il faut empêcher ces mesures. Il y a des instances ou voies diplomatiques, des rencontres internationales permettant la consultation et la négociation de positions communes concernant les mesures à prendre. Avec de bons contacts, un réseau qui fonctionne, on peut développer la connaissance et la confiance mutuelle qui constitueront la base des discussions et des négociations en cas de problèmes. Il vaut mieux chercher à trouver des solutions communes et les prévoir dans les plans « pandémie » que de fermer les frontières.

Michel FUZEAU : Pour vous convaincre que la fermeture des frontières est difficilement envisageable, je vais prendre l'exemple d'une autre frontière : la frontière avec Genève. Nous sommes en situation de dépendance réciproque. En cas d'apparition d'un virus, il est possible d'envisager une restriction des circulations mais la fermeture des frontières n'est pas prévue dans le plan.

Dr. Anne WITSCHI : Quel **dispositif** est prévu **quant aux transports**, en particulier en ce qui concerne les faux médicaments ?

Michel FUZEAU : il n'y a pas de dispositif prévu au niveau routier mais un protocole de surveillance existe pour les aéroports. Il est important par ailleurs de contrôler la circulation des médicaments, ou tout type de trafics (médicaments, vaccins ou autres) qui pourraient se développer.

Dr. Anne WITSCHI : Est-ce qu'un dispositif de sécurité est prévu ?

Dr. Angelika HORNIG : En Allemagne, nous venons de faire un exercice de mise en situation impliquant 7 Länder et le niveau fédéral (Bund) et sommes actuellement en train de reprendre les plans pour voir s'il faut introduire des mesures supplémentaires.

Dr. Anne WITSCHI : En ce qui concerne la production de médicaments, nous avons vu qu'il était important de maintenir la production, notamment en période de pandémie ; par ailleurs, nous avons également vu que la **mise en œuvre des plans pandémie est du ressort des entreprises**. Mais nous ne savons pas exactement quelle entreprise a pris des mesures pour éviter d'être trop affectée par une éventuelle pandémie. Qu'en pensez-vous ?

Dr. Elmar BECHTER : Il n'y a pas de contrôle en Autriche mais nous avons un manuel et des conseils pour la mise en œuvre d'un plan pandémie pour les grands opérateurs. Effectivement, les entreprises ne sont pas contrôlées ; chaque entreprise est responsable de la mise en œuvre d'un plan.



Prof. Dr. Bijan KOUROS : Pour le Bade-Wurtemberg il existe une assistance aux entreprises dans préparation d'un plan „pandémie“ mais le plan est sous leur responsabilité

Dr. Dominik SCHORR : Madame Hansen-König vous indiquez faire **appel aux volontaires**, notamment dans les hôpitaux. J'aimerais savoir quelles expériences vous avez dans ce domaine ?

Dr. Danielle HANSEN-KOENIG : Oui, nous faisons appel aux volontaires pour les services d'urgence. Il faut savoir qu'au Luxembourg, 80% du système d'urgence repose sur des volontaires. C'est un réservoir intéressant.

Gérard PERRAUDIN : Lors des premiers essais en 2005, le Ministre de la santé, Xavier Bertrand, avait lancé **l'idée d'un stock européen de vaccins et de médicament**. Qu'en pense la salle ?

Dr. LEVY : Nous avons oublié de parler de l'organisme européen de gestion de crise. Or, en cas de pandémie, la tour de contrôle Europe prendrait le relais dans le cadre de l'organisation des secours, sous le contrôle du CDC de Stockholm.

Dr. Gaudenz SILBERSCHMIDT: La question des stocks est sans doute un grand défi. Nous voulions parvenir à une décision explicite pour la Suisse, prenant en compte les frontaliers et les touristes, mais c'est une question très complexe. De plus, la question de stocks européens doit être abordée en lien avec le fait que l'OMS est en train de constituer un stock global.

Dr. Danielle HANSEN-KOENIG : Sur ce point, le Luxembourg, en tant que petit pays, non producteur de surcroît, avait lancé déjà une réflexion similaire pour le vaccin contre la variole. Cette question a ressurgi avec le Tamiflu et nous avons été confrontés à deux problèmes :

- le problème du financement
- le double emploi avec les stocks OMS

Mais cette question est importante et il faut en débattre ensemble avant que chaque pays constitue ses propres stocks. Et je pense que l'Union Européenne devra le faire en concertation avec l'OMS.

Dr. Daniel CHRISTMANN : Vous parlez d'un **vaccin pré-pandémique**. Je suppose que vous partez sur une hypothèse de travail à partir des virus existants et connus, notamment la souche H5N1. A ce propos j'ai deux questions :

- 1) Comment avoir une vision du vaccin alors que le virus pandémique n'est pas connu. Quelle est la définition du vaccin pré-pandémique ? Quelle certitude peut-on avoir sur le fait que le vaccin pré-pandémique sera effectivement efficace contre le virus pandémique ?
- 2) Par ailleurs, il y a certaines différences dans la prise en charge de la maladie d'un pays à l'autre. Pour éviter le nomadisme, il faudrait éviter les différences de prise en charge. Je ne sais pas si vous avez envisagé une harmonisation ? Y-a-t-il une volonté d'harmonisation ?

Dr. Gaudenz SILBERSCHMIDT: La réticence contre le vaccin pré-pandémique était partagée par beaucoup il y a deux ans. La Suisse – sur la base de nombreuses études scientifiques - a décidé cependant d'aller dans cette direction, suivie ensuite par le Luxembourg et maintenant l'OMS. Sur la question de l'harmonisation, c'est une bonne idée mais c'est tellement difficile ! L'alternative est de favoriser les interactions entre les acteurs et les discussions. Nous ne sommes pas dans un Etat centralisé en Europe.